

Indian Stream : la plus petite république du monde

Pierre Rastoul

Volume 16, Number 2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66138ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rastoul, P. (2010). Indian Stream : la plus petite république du monde. *Histoire Québec*, 16(2), 35–35.

Indian Stream : la plus petite république du monde

par Pierre Rastoul,
muséologue et historien

Pierre Rastoul est directeur et conservateur de la Société historique de Stanstead ainsi que du Musée Colby-Curtis. Muséologue et historien, il exerce dans le domaine de l'ethnographie et de l'histoire régionales depuis 1970, notamment en collaboration avec plusieurs musées dans l'est du Québec et d'ailleurs. Il est également l'auteur de plusieurs publications d'intérêt régional sur le Kamouraska, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Située sur le cours du ruisseau Indian Stream (aujourd'hui près du village de Pittsburg au New Hampshire), la « république » de Indian Stream déclara son indépendance en juillet 1832, à la suite d'un différend frontalier entre le Canada et les États-Unis sur la ligne de démarcation séparant le Québec et le New Hampshire dans ce secteur. La petite communauté comptait à l'époque 69 familles (414 habitants) et se trouvait tiraillée entre les deux juridictions, chacune ayant concédé ce territoire selon sa propre interprétation du tracé officiel de la frontière – et chacune déterminée à y faire valoir sa souveraineté.

Dans une série d'épisodes assez dramatiques étalés sur 10 ans, les colons furent partagés entre leurs loyautés respectives, américaine ou canadienne, certains pensant s'être établis au Canada, les autres aux États-Unis. Éventuellement, la législature du New Hampshire envoya des shérifs, puis des régiments de milice en 1835, pour contrer la résistance des colons à payer des taxes à l'État américain et pour maintenir l'ordre, allant jusqu'à occuper le territoire et emprisonner les récalcitrants. Pour sa part, l'autorité britanni-

que du Canada réagit plus sobrement, statuant tout de même que la colonie tombait sous sa juridiction. Au terme de plusieurs incidents plutôt violents, opposant des résidents et des officiels canadiens aux forces américaines, le conflit fut enfin résolu à l'échelon diplomatique en 1842, avec la signature du Traité Ashburton qui donna gain de cause au New Hampshire.

Carl Gustafson (1908-1997) vécut presque toute sa vie dans les Cantons de l'Est, où il servit pendant plus d'un demi-siècle comme pasteur pour l'Église Unie du Canada dans diverses communautés estriennes. Passionné par l'histoire et la nature des Cantons, il laissa à son décès le manuscrit inédit de l'article qui suit.



Carl Gustafson (Source: Société historique de Stanstead)